

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COLLEGE NATIONAL DES ENSEIGNANTS ET PRATICIENS DE GENETIQUE MEDICALE

Paris -20 avril 2000

Informations données par le président

1.- Postes de PH

Cinq postes de PH ont été créés au titre de l'an 2000 (Amiens, Angers, Dijon, Poissy, Rouen) .

Concernant 2001 qui serait normalement la dernière année de cette action ciblée, on peut espérer 5 postes mais il n'y a aucune certitude pour l'instant. Il est demandé qu'un nom de candidat soit associé à toute demande et que celle-ci soit associée à un projet de structure hospitalière. Parmi les demandes de postes pour 2001, on peut déjà citer Tours, Paris-Trousseau, Toulouse. Il faut transmettre à Didier Lacombe les informations concernant ces demandes de postes.

2.- Fédération des Associations de Génétique (FAGe)

La FAGe regroupe 6 associations constitutives (SFGH, Collège, ACLF, ANPGM, 3e Jeudis, le Club de Conseil Génétique de Langue Française) et des structures associées comme le CEPH, l'ESHG, le CNU de Génétique, la SOFFOET.

La première réunion commune à ces associations aura probablement lieu à Marseille en décembre 2001.

Pour le Collège, O. Cohen est le représentant au comité d'organisation et S. Amsellem au Conseil Scientifique.

L'objectif immédiat est la création d'un secrétariat commun. Un local vient d'être proposé (Hôpital Necker, Pavillon Archambault). Il s'agit à court terme de trouver le financement pour recruter une personne qui devra se consacrer à l'organisation des Assises et pourra assurer le secrétariat des différentes composantes de la FAGe, dont le Collège. Ne pas hésiter à transmettre des propositions.

3.- Conseillers génétiques

Ce dossier est abouti grâce au travail de Marc Jean-Pierre et sera porté JF Mattei.

La nécessité de constituer un corps de conseillers génétiques, formés à Bac+4, destinés à travailler en équipe avec les généticiens médicaux, va de pair avec le développement dans les années futures de la prévention en matière de santé publique. On peut citer le domaine du prénatal lié à l'âge maternel et à l'utilisation des marqueurs sériques et celui de la cancérologie (rappelons que le cancer du colon c'est 35000 cas annuels).

La formation se fera dans le cadre d'un DIU qui pourrait débuter en 2001. Cet enseignement sera ouvert aux infirmières, sages-femmes, psychologues, scientifiques... La formation d'une durée de 2 ou 3 ans sera constituée de 50% de théorie et de 50% de pratique.

4.- DES de génétique

Sa coordination nationale est assurée par Nicole Philip.

La première semaine de cours aux internes consacrée au Diagnostic Prénatal vient de se dérouler et a été un succès.

5.- CNU

La session d'avril 2000 a été une " petite " session qui a permis :

- 4 nominations, 2 PU-PH et 2 MCU-PH

- 5 intégrations (2 PU-PH et 3 MCU-PH) dans la discipline Génétique Médicale à la faveur d'un changement de discipline (collègues venant principalement de " l'ancienne " discipline Histo-Cyto-Embryologie) et d'une mutation.

Didier Lacombe fait part de son souhait qu'à l'avenir dans les CHU se regroupent dans la spécialité de Génétique celles et ceux qui font de la génétique médicale.

En 2000, aura lieu le renouvellement par moitié du CNU. Les membres sortants de rang A sont Jean-François Mattei, Arnold Munnich et Philippe Jonveaux (dont le renouvellement est suggéré). Dans le collège B, Isabelle Touitou serait candidate.

Il n'y aura pas de pré-vote au niveau du Collège. Il est cependant prévu une réunion des hospitalo-universitaires de la discipline Génétique (47-04) le 15 juin à 16H30 au lieu habituel de la réunion du Collège à Necker pour donner la possibilité aux futurs candidats de s'exprimer sur leur éventuelle candidature.

Autre information venant du CNU : le remplacement de Jean Rey par Philippe Lauret comme conseiller aux Affaires Médicales du nouveau Ministre de l'Education National.

6.- Diagnostic pré-implantatoire (DPI)

Didier Lacombe donne quelques informations. Actuellement, 3 centres sont agréés. Deux sont en activité mais les premiers résultats ne sont pas actuellement à la hauteur des espérances. Il est probable qu'il n'y ait pas d'autres centres agréés avant plusieurs années.

7.- Rencontre avec le Directeur des Hôpitaux (Edouard Couty) et son cabinet

Elle a eu lieu le 18 avril. La délégation comprenant D. Lacombe (pour le Collège), M. Delpech et M. Goossens (pour l'ANPGM), 3 représentants de l'AFM, J.C. Kaplan), J.L. Mandel F. Veber a été reçue par Mr Couty et son cabinet (4 personnes).

L'ordre du jour était consacré à la cotation et à l'organisation des actes de génétique moléculaire.

Les propositions, notamment les conclusions du Livre Blanc de l'ANPGM, semblent avoir été bien accueillies. Très schématiquement, il serait mis en place, avec un contrôle de qualité :

a.- des activités cotées en B pour l'analyse des mutations fréquentes de certaines maladies comme l'hémochromatose ou la mucoviscidose

b.- des activités avec un financement contractuel dans le cadre de réseaux de laboratoires ou de laboratoires fléchés pour les pathologies rares ou très rares (des groupes de travail vont se mettre en place pour la constitution de réseaux (exemple : réseau neuromusculaire).

Dans la discussion de l'AG du collège, certaines questions sont soulevées comme les indications (dont il est souhaitable qu'elles soient recommandées, officielles, consensuelles), le rendu des résultats, l'agrément

du diagnostic pré-symptomatique (dont l'agrément pourrait être calqué sur celui du DPN mais pas identique à ce dernier) .

Concernant la cotation des actes de génétique moléculaire, le collège travaille avec l'ANPGM .

La cotation des actes de cytogénétique moléculaire (nomenclature des examens par FISH) est indépendante des actes de génétique moléculaire. Elle est traitée notamment par l'ACLF (Mr Forestier, Institut de puériculture).

8.- Commission Enseignement

Le polycopié de Génétique destiné aux études médicales (PCEM2, DCEM) et à la formation continue est terminé pour la partie rédactionnelle. Il reste à lui donner la cohérence. Il fera l'objet d'une relecture par une dizaine (maximum) de relecteurs. Il y a déjà plusieurs volontaires.

9.- Commission Démographie

Il conviendrait de repérer tous les postulants PH dans les 3 ans à venir et de faire " remonter " les problèmes spécifiques des AHU. Il est important d'essayer localement d'avoir des postes fléchés. L'association des internes pourrait utilement communiquer des informations sur les possibilités de mobilités des internes.

10.- Cotisation 2000

Il a été voté à l'unanimité les montants de cotisation suivants :

- internes : 50 F
- rangs B et assimilés (INSERM,...) : 100 F
- rangs A : 150 F

La cotisation 2000 est à adresser au Pr Plauchu, trésorier du Collège, Hôtel-Dieu à Lyon.

11.- Prochaines réunions

* 15 juin 2000 à 16H30 même lieu, réservée aux enseignants HU de la sous-section 47-04 du CNU pour présentation des candidats à l'élection du CNU

* en octobre 2000 (la date sera précisée ultérieurement).

12.- Question diverses

Claudine Junien informe sur des possibilités de collaborations avec des collègues algériens dans la perspective de la mise en place de la génétique en Algérie. Jusqu'ici ces collaborations étaient limitées à la génétique moléculaire. Il manque des stages en génétique clinique. Il est proposé que le collège donne la liste de services cliniques intéressés par ces collaborations qui pourraient aussi se concrétiser par des missions en Algérie. Les services de Génétique Médicale intéressés peuvent directement prendre contact avec C. Junien.

Rédigé par Albert IRON